

N/Réf : WLABS/ATT/2023/12/001

ATTESTATION DE CERTIFICATION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIELS

Je soussigné **M. Koffi Willy NASSAR**...Ingénieur informatique chez **WILLY LABORATORIES (WILL-LABS)** atteste par la présente que le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) a mis les équipements ci-dessous énumérés à la disposition d'une part, de la Direction de la Recherche et de l'Innovation, et, d'autre part, de la Direction de la Communication et du Protocole de l'Université de Lomé dans le cadre de la réalisation des étapes 14 : Renforcement de la valorisation de la recherche (y compris la production scientifique, etc.) et 15 : Renforcement des capacités des acteurs de l'UL et missions d'imprégnation sur les enjeux du marketing et de la communication institutionnelle de l' IDL 7.

LISTES DES MATERIELS LIVRES A LA DCP ET A LA DRI

N o	Description détaillée de l'article	Quantité
1	Appareil photo canon R5 + objectif 70.200F2.82 ou équivalent	1
2	Enregistreur,zoom H 4n pro	2
3	Ordinateur de bureau HP all in one ou équivalent	6
4	Ordinateur portable de type 2	3
5	Imprimante blanc-noir HP 428 dw ou équivalent	1
6	Imprimante couleur HP 283 FDW ou équivalent	1
7	Scanner 2500fl	1
8	Photocopieuse CANON IR 2425i ou équivalent + adf+ socle + toner CEXV-6	1
9	iPhone 13 128GO	1
10	Téléphones Google pixel 6 model Américain ou équivalent	3
11	Disques durs externes	3
12	Clés USB de 32 GB Sandisk	12
13	Cartes mémoires de 512 GB Sandisk	2
14	Vidéo projecteur ACER XI 126H ou équivalent	1

15	Rallonge de 50 m	1
16	Ecran smart TV 43 pouces smart technologie	1
17	Ecran smart TV de 32 pouces Roch ou équivalent	1
18	Talkie-walkie Motorola mt 777	4
19	Ordinateurs portatifs type I	20
20	Logiciel anti plagiat (pack 2.400.000 mots soit 120 mémoires de 20 000 mots)	1

Je certifie par la présente, que lesdits équipements répondent aux spécifications techniques du marché et sont en bon état de fonctionnement.

En foi de quoi la présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Lomé, le 19/04/2024

